

## COMMUNE MIXTE SORNETAN

### **Echos du conseil**

#### **Protection de la nature**

en dehors de la période de végétation l'épandage d'engrais de ferme est soumis à autorisation. Sur le territoire communal, les autorisations sont délivrées par le SEPV, Syndicat des eaux usées du Petit-Val, qui est compétent. Contacter le Président, Heinz Gyger à Sornetan, pour de plus amples informations.

#### **COF 17 – fusion ou collaboration de communes**

nous avons été informés que l'idheap, institut des hautes études en administration publique, a égaré les questionnaires remplis par la population en automne 2010 pour plusieurs communes, dont Sornetan. De nouveaux questionnaires seront adressés aux personnes bénéficiant du droit de vote. Merci de bien vouloir les remplir encore une fois.

#### **Chiens**

de nombreuses déjections canines sont retrouvées régulièrement dans le village. Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas être laissés en liberté et tenus en laisse durant les promenades.

#### **Agence AVS**

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 l'agence pour notre commune a fusionné avec celle de Châtelat. La nouvelle agence est appelée « agence Petit-Val » et est gérée par Mme Aline Liechti, La Matenne 24, 2717 Fornet-Dessous. Pour la contacter : 032/484 98 21.

#### **Ecole enfantine**

l'âge d'entrée à la fréquentation de l'école enfantine sera modifié dès 2012, soit :

année scolaire 2012 : 4 ans révolus au 30 avril

année scolaire 2013 : 4 ans révolus au 31 mai

année scolaire 2014 : 4 ans révolus au 30 juin

année scolaire 2015 : 4 ans révolus au 31 juillet

## **Soupe aux pois**

les autorités ont décidé de verser le bénéfice des dons récoltés lors de la soupe aux pois du 2 janvier à l'association Swisstransplant à Berne qui recevra un montant de frs 1'200.--.

## **Conseil communal**

lors de la première séance 2011, le conseil a nommé M. Edmond Maurer en qualité de vice-maire pour l'année 2011.

Les dicastères sont répartis de la manière suivante :

Lucien Juillerat : mairie, police-affaires militaires, forêts-pâturages, administration générale

Edmond Maurer : vice-mairie, urbanisme-travaux publics, service de défense

Vérène Christen : finances, œuvres sociales, écoles

Yanick Mollard : Ociamt, SSEVT, eaux usées, épuration, eau potable

Daniel Gyger : agriculture, protection civile, déchets-Celtor, sport

Sornetan, 19 janvier 2011